



Tourbières-*INFOS*

Bulletin documentaire électronique

n°22 – Novembre 2007

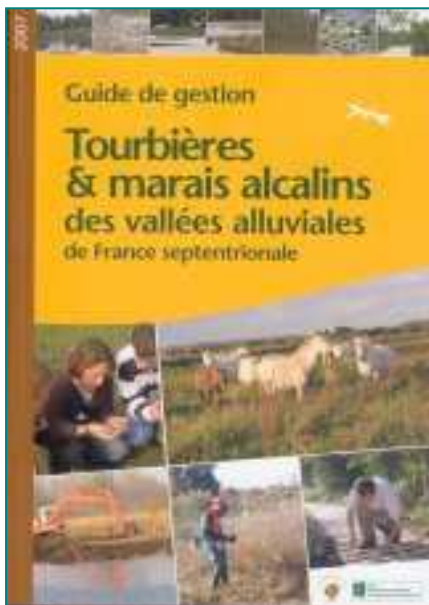
Le Pôle-relais Tourbières est animé par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels.

Sommaire

Références de documents	p. 2
Actualités	p. 9
Parmi les actions du Pôle-relais Tourbières	p. 11
Les tourbières en région	p. 13
Les tourbières au-delà de nos frontières	p. 15
Expositions & manifestations	p. 17



Colloque Lamoura 2007



Guide de gestion

Tourbières & marais alcalins des vallées alluviales de France septentrionale **EN LIGNE !**

Cet ouvrage est issu de la volonté commune des acteurs de l'environnement du bassin parisien au sens large, gestionnaires, scientifiques, collectivités, Agences de l'eau et DIREN, de partager leurs connaissances et expériences sur des sites parfois éloignés tant au niveau géographique que des problématiques de gestion.

Il dresse un bilan des multiples expériences de gestion menées sur ce territoire, mais nous pensons qu'il pourra également être utile à celles et ceux qui travaillent sur des marais de vallée.

La version en ligne est disponible à (attention 35 Mo : patience!) :
http://www.pole-tourbieres.org/docs/guide_marais_alcalins.pdf

Références de documents

- ♦ MANNEVILLE, O. 2007. *Clé de terrain pour la détermination des bryophytes des tourbières et des marais (France, Suisse et Belgique)*. 1^{ère} version. Cahiers scientifiques et techniques du Pole relais Tourbières, n°5, juin, 40 p.

(Traduction et adaptation sous la direction d'Olivier Manneville de : MULLER, N ; SCHNYDER, N ; SCHUBIGER, C. 2002. *Feldschlüssel für die Bestimmung der Moose in Mooren*. Meylania, Journal de l'Association Suisse de Bryologie et Lichénologie, n°25, 36 p.)

Les mousses représentent une part importante de la végétation des tourbières. Olivier Manneville reprend les travaux réalisés par les Suisses pour une mise à disposition auprès des utilisateurs francophones, biologistes de terrain et de gestionnaires d'espaces naturels qui ne les connaissent pas assez. C'est à eux que s'adresse cette clé de terrain, réalisée dans le cadre du projet « Suivis des résultats pour la protection des marais » de l'Office fédéral pour l'environnement, la forêt et les paysages (OFEFP-BUWAL), devenu depuis OFEV-BAFU, Office fédéral de l'Environnement (Suisse). Grâce à elle et à un peu d'expérience, il devrait être possible de reconnaître beaucoup d'espèces ou de genres de bryophytes avec une certaine exactitude. Les bryophytes présentées dans les clés sont principalement des espèces caractéristiques des milieux tourbeux. Les clés font presque exclusivement appel à des caractères macroscopiques. De ce fait, la détermination ne fonctionne bien que si l'on dispose d'échantillons typiques. Après quelques éléments bibliographiques, on trouvera une liste encore imparfaite mais effective des principales espèces regroupées par types de milieux tourbeux ou paratourbeux, liste reprise de l'ouvrage de E. Watson (Grande Bretagne).

Une seconde version plus complète et plus adaptée au cadre de la France est en chantier et inclura les taxons et les précisions manquantes.



Ce document est disponible en ligne sur le site du Pôle-relais Tourbières à : <http://www.pole-tourbieres.org/documentation.htm>

- ♦ **Origine, fonctionnement et conservation des tourbières. Actes du colloque du Château de Goutelas.** Centre de Recherche sur l'Environnement et de l'Aménagement, Université de Saint-Etienne. 2007. 381 p.



Les scientifiques et les gestionnaires réunis à l'initiative de l'Université de Saint-Etienne et du Groupe d'Étude des Tourbières ont eu pendant trois jours des discussions souvent passionnées autour de l'origine, du fonctionnement et de la conservation des tourbières. Ces débats ont montré que trois questions majeures se posaient :

- comment parvenir à intégrer, dans une même étude interdisciplinaire et systémique, des approches scientifiques provenant de nombreuses disciplines aux méthodologies différentes ?
- sous quelle forme, doit-on transférer les données et les conclusions aux gestionnaires afin qu'elles alimentent leur réflexion sur les modes de gestion d'une part et qu'elles puissent contribuer à une meilleure efficacité de leurs interventions sur le terrain d'autre part ?
- quels modes de gestion, enfin, doit-on privilégier pour des milieux naturels le plus souvent largement anthropisés depuis des siècles, voire des millénaires ? Quelle place accorder aux dynamiques naturelles dans le cadre de politiques environnementales sous le contrôle étroit d'agents socio-économiques et culturels ?

Les 18 articles rassemblés dans cet ouvrage reprennent en partie les réflexions et les positions affichées par les uns et les autres au cours de leurs communications orales. Cette publication participe d'une volonté d'augmenter sensiblement le volume des publications relatives aux tourbières de France afin d'assurer une plus large diffusion, aux échelles nationale et internationale, des travaux de recherche fondamentale et appliquée conduits dans notre pays.

Pour commander cet ouvrage, contactez Hervé CUBIZOLLE à : herve.cubizolle@univ-st-etienne.fr

♦ **Troisième séminaire technique des tourbières du Massif Central, les 3 et 4 octobre 2006, Saint-Etienne-de-Lugdarès (Ardèche). Document de restitution.** Conservatoires des espaces et paysages d'Auvergne. 2007. 64 p.

Le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne rend compte des communications et des échanges apportés lors du séminaire technique des tourbières du Massif Central qui s'est tenu les 3 et 4 octobre 2006 à Saint-Etienne-de-Lugdarès (Ardèche). Les réflexions s'articulaient autour de trois axes : l'exploitation industrielle de tourbe dans le Massif Central et projets de restauration, les réflexions des agences de l'eau sur l'avenir de la ressource en eau, le bilan et les perspectives du Réseau Tourbières Massif Central. Le mercredi était l'occasion d'illustrations concrètes de ces réflexions à travers l'exemple de remise en état de la tourbière de Sagne Redonde et celui de l'intégration des tourbières du Rieu-Grand et du Pradas (Massif du Tanargue) dans le LIFE « Nature et Territoire ». Le document conclut à la nécessité de pérenniser ce type de rencontre afin de favoriser un maximum d'échange sur les domaines de la préservation, la gestion, la connaissance et la valorisation des tourbières. Une ouverture au plus grand nombre est évoquée pour une prise en compte des zones humides dans le débat public. La dernière page propose une bibliographie sur l'exploitation et la réhabilitation des tourbières.

Ce document est disponible en ligne sur le site du Pôle-relais Tourbières à : <http://www.pole-tourbieres.org/auvergne.htm>

♦ **Guide technique pour l'entretien des milieux naturels dans les zones humides : l'expérience de la réserve naturelle des étangs du Romelaère.** Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. 2007. 71 p.



Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale se veut être le laboratoire des techniques d'entretien des milieux naturels dans les zones humides de la région. De ce fait, il met à disposition des gestionnaires et propriétaires d'espaces naturels un guide de recommandations à travers l'exemple des Marais d'Opale. L'objectif d'un tel document vise à l'amélioration des techniques d'entretien pour une meilleure valorisation de ces milieux dans le respect de la biodiversité et du paysage. Des prairies humides aux mares en passant par les bois tourbeux, tels sont les habitats traités à partir de l'exemple du Marais Audomarois.

Les mesures préconisées sont présentées sous forme de fiches thématiques, explicitées par des croquis et des photographies : elles touchent à l'entretien des fossés et des saules têtards, la gestion des digues, l'aménagement de zones humides, au pâturage, etc. Le guide est complété d'un glossaire et d'adresses utiles.

Ce document est disponible sur simple demande auprès du PNR des Caps et Marais d'Opale à : info@parc.opale.fr.

- ♦ **De nombreuses plantes exotiques envahissent rivières, marais et plans d'eau : ne contribuez pas à leur propagation !** Comité des Pays de la Loire de gestion des plantes exotiques envahissantes. Mai 2007. 6 p.



Avec l'appui de la DIREN, du Conseil général et de la fédération de Pêche de la Mayenne, le Comité des Pays de la Loire de gestion des plantes exotiques envahissantes a réalisé une plaquette de prévention des risques sur les plantes exotiques envahissantes dans les zones humides. Ce document met en garde à propos des conséquences de leur prolifération et expose les différentes mesures d'action et de prévention à appliquer face à ce phénomène en présentant les acteurs d'intervention. Les principales espèces invasives sont dressées et présentées brièvement, parmi lesquelles on retrouve la jussie et l'élodée, connues de certaines de nos tourbières.

Ce document est disponible au format pdf à partir de : http://www.pays-de-la-loire.ecologie.gouv.fr/article.php?id_article=334h

- ♦ PUECH G. 2007. **La tourbière de Grandsagne**. *Dionée*, n°66, été, p16-18.

La Tourbière du Grandsagne (Tarn) se situe dans le Parc naturel régional du Haut Languedoc, à l'est du massif de la Montagne Noire, sur son socle granitique. L'auteur loue son état de préservation remarquable et son accessibilité avant de s'attarder sur la beauté du site. La végétation diverse et variée compose et colore cette grande tourbière : les orchidées multiples, les droseras et les saules minoritaires. Dans le dernier paragraphe, il se tourne vers les tourbières du sud-ouest de la région Albi-Castres-Mazamet-Lacaune.

Cet article est disponible sur demande auprès de la revue *Dionée* à : redaction@dionee.org

- ♦ BERTRAND J. ; TEYSSIER C. 2007. **Le PDRH en soutien aux projets agroenvironnementaux**. *AgroEnvironnement infos*, n° 43, p. 1-4.

Le 20 juin dernier, la France a reçu un avis favorable du comité communautaire pour le Plan de Développement Rural Hexagonal mis en place dans le cadre d'une intervention européenne dans le développement des zones rurales à travers le Fonds Européen agricole de développement rural (FEADER). L'article s'intéresse à ce programme en déclinant les mesures agroenvironnementales (MAE) s'y rapportant ainsi que leurs dispositifs de soutien. Après une présentation succincte des quatre axes directeurs du plan, chacun des neuf dispositifs, applicables à l'échelle territoriale, régionale ou parfois même nationale, est identifié : ils touchent principalement à l'agriculture biologique, à la préservation de la biodiversité et à la qualité de l'eau. Les auteurs s'emploient ainsi à décrire la marche à suivre pour la mise en œuvre de ces MAE. La mesure 216, par exemple, soutient les investissements non productifs des agriculteurs pouvant concerner la petite hydraulique pour les zones humides ou encore la restauration des mares. Le dispositif 323D, quant à lui, se penche sur les actions de sensibilisation et de communication, tels que la création des sentiers d'interprétation ou autres panneaux d'information. L'animation est un pan souvent exploité et soutenu par le projet LEADER : dans le cadre des MAE, elle se formalise par un partenariat nommé Groupe d'Action Local. Les MAE territorialisées sont l'occasion de favoriser l'agroenvironnement à travers les initiatives locales.

Cet article est disponible sur simple demande auprès du centre de ressources du Pôle-relais Tourbières à : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

- ♦ GENOT J-C. ; SCHNITZLER A. ; WINTZ M. 2007. **Espaces protégés : de la gestion conservatoire vers la non intervention**. *Le Courrier de la Nature*, n° 233, mai-juin, p. 33-38.

Les auteurs s'interrogent sur la nécessité de la gestion conservatoire pour une meilleure préservation des milieux et de leur biotope : ils défendent le principe de non-intervention, choisissant ainsi la voie de la libre évolution d'une nature à l'état sauvage. L'article rappelle en premier lieu les différentes phases de protection

de la nature depuis le XIX^{ème} siècle : le principe de non-intervention renvoie à la deuxième phase qui s'est déclenchée suite à l'essor des industries polluantes dans les années 1950 et 1960. Il constituerait un retour à la nature non contrôlée par l'Homme en opposition avec cette troisième phase contemporaine et institutionnalisée pour des questions de biodiversité et de naturalité. Les auteurs s'emploient à expliquer les problèmes engendrés par une gestion de la biodiversité d'un point de vue éthique, stratégique et scientifique. La non-intervention serait l'occasion de repenser le rapport de l'Homme à la nature : mobiliser la nature et non la contrôler en acceptant quelques sacrifices tels que l'invasion d'espèces, la non exploitation des forêts et parfois même la disparition de certaines tourbières. L'inattendu comme outil de compréhension à notre rapport au monde.

Cet article est disponible sur simple demande auprès du centre de ressources du Pôle-relais Tourbières à : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

♦ MENOZZI M-J. 2007. **La jussie, belle plante, mauvaise envahisseuse ?** La Garance voyageuse, n°78, été, p.19-22.

L'ambivalence est de mise quant il s'agit d'apprécier la jussie, bien connue des zones humides et des tourbières en particulier : une ethnologue s'est penchée sur cette espèce à la fois belle et envahissante, parfois inclassable. Elle distingue deux espèces en France qu'elle abordent de manière indifférenciée sous le nom de « la jussie » : Ludwigia peploides subsp. Montevicensis (Spreng.) Raven et, la plus fréquente, Ludwigia grandiflora subsp. Hexapetala (Hook. & Arn.) Nesom & Kartesz. Elle remonte ainsi à ses origines avant d'aborder les dangers et problèmes qu'elle représente du fait de son caractère invasif. Son regard d'ethnologue intervient quand il s'intéresse à cette plante au travers du regard variant de l'Homme selon qu'il soit promeneur, scientifique, gestionnaire de sites ou même étranger à cette plante. Le dernier paragraphe reconsidère la jussie en tant que témoin de l'évolution des zones humides dans le rapport contrarié entre l'Homme et la Nature : fermeture d'espaces, abandon de marais... La jussie a le mérite de créer du lien si ce n'est à pointer le doigt sur les problèmes environnementaux.

Cet article est disponible sur simple demande auprès du centre de ressources du Pôle-relais Tourbières à : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org



♦ **Les Zones Humides : comment intervenir en leur faveur dans le bassin Artois-Picardie.** Agence de l'Eau Artois-Picardie. Mars 2007. 19 p.

Dans le cadre de son 9^{ème} programme d'interventions 2007-2012, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie s'est engagée sur la protection, la restauration et la gestion durable des zones humides. Destiné aux maîtres d'ouvrage, ce document se veut être un outil d'aide juridique et technique à la réalisation de projet se rapportant aux zones humides. Il fait écho à la loi sur l'eau du 30 décembre 2006, tout nouvellement modifiée, et à la délibération 06-A-132 du Conseil d'administration de l'agence de l'eau Artois-Picardie du 8 décembre 2006 relative à la « Restauration et gestion des milieux aquatiques ». Il se présente sous forme de fiches techniques dressant les objectifs et les étapes à suivre pour le plan de gestion, la restauration hydraulique, le pâturage extensif, la fauche et le débroussaillage, la gestion des ligneux, le décapage et l'étrépage, les suivis recommandés. Complétées d'un glossaire, la dernière page dresse les recommandations générales nécessaires au suivi de la gestion des milieux naturels.

Ce document est disponible sur :

http://www.eau-artois-picardie.fr/IMG/pdf/Guide_methodologique_zones_humides.pdf

- ♦ DANAIS M. ; MUSTAIN M. 2005. *Etude d'impact de la tourbière de Baupte*. DEGUSSA TEXTURANT SYSTEMS France SAS, 233 p. + annexes.

La tourbière de Baupte, située dans les marais de Gorges dans le Cotentin, fait l'objet en 2005 d'une demande d'autorisation de poursuite d'exploitation et de réhabilitation. Degussa Texturant Systems, propriétaire de la tourbière, est une société de production de produits issus de la nature à partir de procédés d'extraction ou de fermentation. Dans le cadre de cette réhabilitation et de réaménagements biologiques, elle s'est engagée en faveur du maintien écologique et historique de la tourbière en soutenant l'activité extractive de la tourbe. Après un rappel des textes réglementaires, le rapport dresse l'état des lieux. Le projet de réhabilitation est ensuite présenté avant d'aborder l'analyse de ses impacts sur l'environnement. Après une étude comparative de deux scénarios possibles, les auteurs concluent à la poursuite de l'exploitation de la tourbière plutôt qu'à son arrêt définitif et cela pour des raisons économiques et écologiques : cette option suppose une exploitation raisonnée d'un organisme gestionnaire répondant aux enjeux du développement durable, une préparation à terme de l'arrêt de l'extraction de tourbe et une valorisation des produits et déchets de l'usine dans ce cadre économique et écologique. Pour une meilleure compréhension du rapport, un résumé non technique est proposé en introduction. Un glossaire complète le document en toute fin, avec les annexes, soient une série de cartes, clichés, plans et autres schémas appuyant les propos des auteurs.

Ce document est disponible sur simple demande auprès du centre de ressources du Pôle-relais Tourbières à : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

Précisons qu'Arlette Laplace-Dolonde a apporté son éclairage et son avis sur l'avenir possible de cette tourbière lors du colloque « Tourbe et tourbières 2007 » de Lamoura en octobre dernier. Le résumé est disponible sur : http://www.pole-tourbieres.org/docs/Communications_Lamoura_Fr.pdf

- ♦ *Les tourbières et le jardinier*. *Le Journal du Parc*, PNR du Haut-Jura, n°37, juin 2007, p.10.

Francis Muller, coordinateur du Pôle-relais Tourbières, évoque la tourbe et les tourbières au cours d'un entretien avec le Parc Naturel du Haut-Jura. Cet article est l'occasion de revenir sur la définition d'une tourbière, ses utilités multiples et les menaces dont elle est sujette avant d'aborder les usages de la tourbe, du combustible au terreau. Cet entretien introduit le colloque à venir sur la tourbe en horticulture et la réhabilitation des tourbières organisé par le Pôle-relais à Lamoura du 8 au 11 octobre prochain. La dernière question permet de faire un point sur les tourbières du Haut-Jura.

Cet article est disponible sur simple demande auprès du centre de ressources du Pôle-relais Tourbières à : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

- ♦ 2007. *Biodiversité et changement climatique*. *Natura 2000*, n° 22, juin, 16 p.

La mission propre de Natura 2000 consiste à œuvrer pour le maintien de la conservation des habitats et espèces : il tient une place essentiel dans la lutte contre les effets du changement climatique. C'est sur ce point que la revue a développé son propos en étudiant les conséquences actuelles et à venir du changement climatique sur la biodiversité européenne. Une deuxième partie s'intéressera plus en détail au rôle du réseau à travers ses actions de gestion et de protection de la nature sans oublier leurs impacts. Ce numéro soulève le problème du carbone stocké notamment dans les tourbières et de la politique à adopter pour la protection de la biodiversité en matière de limitation des concentrations atmosphériques des gaz à effets de serre. Il est ainsi question de capturer et séquestrer le carbone sous sa forme gazeuse : les tourbières sont à ce titre de véritables puits de carbone. L'initiative « tourbières » du Parc national de Müritz (Allemagne) en est une parfaite illustration : un projet de réhabilitation des habitats des tourbières consistait à relever le niveau des eaux autour du lac de Zotsen limitant ainsi l'affaissement du sol par l'augmentation du sol tourbeux. Finalement, la politique de protection de la biodiversité peut être un atout pour la lutte contre le changement climatique.



Cet article est disponible sur simple demande auprès du centre de ressources du Pôle-relais Tourbières à : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

En complément, vous pouvez vous reporter à la partie consacrée au livre vert de la Commission européenne sur le changement climatique dans la rubrique « Actualités ».

♦ BERTRAND, J ; BOUDIER P. 2006. *La tourbière de Bouttecul à Onnion (Haute-Savoie, France) : les bryophytes et les communautés de diatomées associées*. Symbioses, numéro spécial, 16, p. 46-52.

La tourbière de Bouttecul (Onnion, Haute-Savoie) est un bas-marais alcalin situé dans le Chablais. Jean Bertrand et Pierre Boudier se sont intéressés à la relation entre les bryophytes et des diatomées associées de la tourbière de Bouttecul. Ce bas-marais alcalin est situé à 1250 mètres d'altitude dans un environnement boisé et de roches uniquement calcaires, au niveau de la Nappe des Médiannes des Préalpes du Chablais. Cette étude tend à reprendre la méthodologie appliquée pour les tourbières acides du Mont-Lozère sur une tourbière alcaline. Après un point sur les méthodes et le matériel employés, les observations et les résultats sont retranscrits, tableaux et graphiques à l'appui. Quelques éléments bibliographiques sont consultables à la fin du document.

Cet article est disponible sur simple demande auprès du centre de ressources du Pôle-relais Tourbières à : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

♦ *Echo des tourbières*, juillet 2007, n°14, 16 p.



La revue se fait l'écho des thématiques qui seront abordées lors du colloque organisé par le Pôle-relais Tourbières à Lamoura du 8 au 11 octobre prochain : la tourbe en horticulture et la réhabilitation des tourbières après exploitation. Cet article s'emploie à introduire le lien de cause à effet de ces deux sujets et soulève deux problèmes : la tourbe comme énergie non renouvelable et l'exploitation des tourbières comme cause de leur destruction. Les actions de réhabilitation sont aussi mises en lumière après un état des lieux parfois alarmant, à travers des cas concrets, non liés, quant à elles, à l'exploitation antérieure de tourbe :

- La mise en place d'un service d'aide à la gestion des zones humides (SAGNE 48) dans le département du Lozère où les zones humides ont une forte valeur biologique et pastorale ;
- Le programme d'inventaire et de cartographie des milieux tourbeux et paratourbeux de France par le Pôle-relais Tourbières ;
- Les alternatives face aux problèmes de la pollution par le sel de déneigement dans le lac-tourbière du Luitel (Isère) ;
- La mise en place d'un statut de protection pour certaines tourbières dites « remarquables » en forêt ;
- La réhabilitation d'une tourbière intégrée dans un projet local de restauration du marais de Jarine (Ain) ;
- Une gestion pastorale expérimentale des tourbières du Pays Basque français.

Une page est consacrée au troisième séminaire des gestionnaires de tourbières du Massif pyrénéen (Pyrénées catalanes) qui s'est déroulé du 20 au 22 septembre 2006.

Cette revue est disponible au format pdf sur le site du Pôle-relais Tourbières à : <http://www.pole-tourbieres.org/docs/EdTn14.pdf>

♦ *Inventaire typologique et cartographique des milieux tourbeux des Pyrénées-Orientales*. Rapport final. Scop SAGNE, juillet 2007, 19 p.

Ce document retranscrit dans sa version synthétique l'inventaire des milieux tourbeux des Pyrénées-Orientales réalisé par le Parc naturel régional des Pyrénées-Orientales et le SCOP SAGNE. Le but de cette étude consistait, en conformité avec la loi de 1992, à identifier et localiser les zones humides et les sites d'enjeu patrimonial en particulier, dans un souci d'amélioration des actions de préservation du Parc naturel régional. Ici, il est question avant tout des milieux tourbeux, et plus particulièrement de l'étude des espèces et

des habitats qui les composent. Le bilan de l'inventaire est dressé avant d'aborder la description des différentes zones tourbeuses, dessins et données à l'appui. S'en suit alors une série de préconisations de gestion conservatoire dans le respect de la biodiversité.

Le rapport est disponibles au format pdf sur le site du Pôle-relais Tourbières à : <http://www.pole-tourbieres.org/languedoc-roussillon.htm>



♦ **Eau, nos tourbières !** AGRN de Nohèdes, PNR des Pyrénées catalanes. 2007. 8 p.

♦ **Guide pour la prise en compte des tourbières dans les projets d'aménagement.** PNR des Pyrénées catalanes. 2007. 20 p.

À la suite de cet inventaire, deux outils d'information et de sensibilisation en faveur des tourbières ont été conçus. Le premier en direction du grand public décline leurs intérêts, les menaces encourues, les mesures mise en place pour leur préservation. Le second destiné aux collectivités se présente sous forme de guide et aborde les mêmes thématiques en insistant sur l'aspect juridique de la protection des zones humides. Il donne encore des conseils sur la marche à suivre dans le cadre d'un projet d'aménagement dans ces milieux.



Ces deux brochures sont disponibles sur simple demande auprès du centre de ressources du Pôle-relais Tourbières à : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

♦ ITTEN, B E. 2006. **Population Biology and Genetic Diversity of Sphagnum fimbriatum, a Bipolar Species Rare in Switzerland.** Thèse. Université de Zurich. 78 p. + annexes.

La sphaigne fimbriatum Wilson, mousse tourbeuse appartenant au groupe des Acutifolia, connaît une répartition géographique bipolaire. Elle abonde à la fois dans la partie nord du globe terrestre et à l'extrême sud de l'Amérique Latine. Cette thèse propose une étude complète sur cette espèce en abordant trois thèmes que sont la biologie reproductrice, la diversité génétique de populations et celle de la conservation. La biologie reproductrice de sphaigne fimbriatum et sa stratégie de vie sont analysées dans un premier temps. Vient ensuite l'étude comparative des populations dans les hémisphères du Nord et du Sud, qui s'interroge sur sa génétique : sa diversité, ses similarités et différences associées à la géographie, les impacts historiques. Le dernier chapitre analyse l'évolution de sphaigne fimbriatum en Suisse et tente d'établir un statut de conservation spécifique à cette espèce en Suisse par une comparaison avec celle d'autres pays européens, afin de proposer par la suite des directives pour sa conservation.

Ce document est disponible au format pdf sur simple demande auprès du Pôle-relais Tourbières à : contact@pole-tourbieres.org

♦ 2007. **Le jardin des tourbières.** Réserve Naturelle Nationale et Périmètre de Protection Tourbière du Grand Lemps, AVENIR, 23 p.

Avenir, le Conservatoire d'espaces naturels d'Isère, invite le grand public à découvrir les tourbières à travers l'exemple de la Tourbière du Grand Lemps, véritable réussite de conservation et fruit d'un travail collectif réunissant les services de l'Etat, les collectivités territoriales, l'université et d'autres institutions. Après un point rapide sur la réglementation en matière de protection des tourbières, le document s'attache à décrire les richesses de la tourbière, les dangers à laquelle elle doit faire face, en insistant sur les mesures prises face à ces dangers. Avec



l'appui d'éléments imagées ou schématiques, les pages défilent et se consacrent tour à tour à la faune (poissons et tritons), à la flore (sphaigne, orchidées) ou encore aux sites majeurs de la tourbière (le puits de Baraban, l'étang Balainières). Enfin, l'accessibilité du site est abordée à travers les ouvrages naturels mis à disposition aussi bien pour le grand public que pour les personnes à mobilité réduite.

Ce document est disponible en format pdf à : <http://avenir.38.free.fr/images/programmes/Progr-jardin-livret.pdf>

Actualités

□ ***Grenelle de l'environnement : un nouveau plan national d'action en faveur des zones humides 2008-2017***

Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, le Groupe " Zones humides " apporte sa contribution en réfléchissant à un projet d'action en faveur des zones humides s'étalant sur une période de 10 ans, de 2008 à 2017. Il se joint à deux des groupes de travail mis en place par le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables :

- le G4 : " adopter des modes de production et de consommation durable : agriculture, pêche, agroalimentaire, distribution, forêt et usages durables des territoires. " ;
- et le G2 : " Préserver la biodiversité et les ressources naturelles ".

Ce projet s'engage dans la préservation et l'amélioration des divers milieux humides que sont les marais, tourbières, lagunes, étangs et autres mares et mouillères. Cette volonté se veut être une priorité nationale pour le maintien du bon fonctionnement des milieux et le bien-être de leurs populations.

Une première ébauche du projet présente ses enjeux en donnant quelques chiffres faisant état de la situation et, en proposant des mesures susceptibles de concrétiser l'objectif fixé.

Vous pouvez retrouver ce texte sur le site du Pôle-relais Tourbières à l'adresse suivante : http://www.pole-tourbieres.org/docs/fiche_Grenelle_GroupeZH.pdf

□ ***ButorStar : un jeu de rôle assisté par ordinateur***

Un projet Life nature consistait en l'amélioration de la gestion des roselières pour la conservation du butor étoilé. Un logiciel de jeu de rôle a été conçu à cet effet : ce support de médiation s'adresse aux adultes, en particulier, aux étudiants et aux usagers des espaces naturels. Favorisant la prise de conscience, il se veut être un outil de réflexion et de formation sur l'évolution du rapport biologie/hydrologie, les différents usages des roselières, l'intérêt et les limites de la gestion concertée des espaces naturels. Il propose un exercice de simulation : l'objectif est de mettre en application les connaissances dans un cadre pédagogique ou encore de permettre le dialogue entre les usagers des zones humides par une meilleure compréhension du territoire et des intérêts d'une gestion concertée. De nombreux acteurs l'environnement ont déjà testé et adopté ce jeu.

Source : MATHEVET R. 2007. *Un jeu de rôle assisté par ordinateur comme support de médiation. Espaces naturels*, n°19, juillet, p.26-27.

□ ***Lancement d'AQUAREF : le laboratoire national de référence de l'eau et des milieux aquatiques***

Les nouvelles directives européennes, en particulier la Directive Cadre sur l'Eau du Conseil et du Parlement Européen du 23 octobre 2000 (DCE), imposent la mise en place d'une surveillance fiable des milieux aquatiques.

AQUAREF assistera les autorités publiques et les intervenants techniques (Agences de l'eau, DIREN, collectivités locales,...) dans la définition et la mise en oeuvre des programmes de surveillance des milieux aquatiques dans les domaines de la chimie et de l'hydrobiologie.

L'INERIS animera les activités du laboratoire dans le domaine des substances chimiques et le CEMAGREF dans le domaine de l'hydrobiologie. Regroupés en consortium, les cinq établissements



- publics coordonneront leurs activités de soutien aux autorités publiques pour :
- appuyer la mise en oeuvre des politiques publiques, notamment la directive cadre sur l'eau,
 - développer et optimiser des méthodes analytiques,
 - améliorer la qualité des données du système d'information sur l'eau,
 - réaliser une veille scientifique et alerter sur les polluants qui ne font pas encore l'objet de réglementations.

Pour plus d'informations, consulter la page suivante :

http://www.ineris.fr/index.php?module=cms&action=getContent&id_heading_object=1185

□ *La jussie interdite*

Le 2 mai 2007, les ministères de l'agriculture et de la pêche, et de l'environnement ont arrêté une réglementation interdisant la commercialisation, l'utilisation et l'introduction de spécimens de *Ludwigia grandiflora* et *Ludwigia peploides*, plus connus sous le nom de « jussie ».

D'après le texte, sont interdits sur tout le territoire métropolitain et en tout temps, le colportage, la mise en vente, la vente, l'achat, l'utilisation ainsi que l'introduction dans le milieu naturel, volontaire, par négligence ou par imprudence de tout spécimen de ces espèces végétales.

L'arrêté est paru dans le JO du 17 mai 2007 (n°114), à la page 9673 (texte 157).

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter l'arrêté à : www.admi.net/jo/20070517/devn0753883A.html

□ *Péril animal « vigilance sur les aéroports »*

L'arrêté paru le 10 mai au JO sur le péril animalier dans les aérodromes prévoit entre autre comme outil de prévention (art. 2) « l'aménagement ou la suppression des zones humides pour les rendre les moins attractives possibles pour les oiseaux ». Tout ceci est sous réserve des zones classées Natura 2000 (art.5).

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter l'arrêté à :

http://www.enfconservatoires.org/corridors/lettre19_elements/ATT00024.pdf

□ *Conseil des ministres de l'environnement de l'Union européenne le 28 juin 2007, à Luxembourg.*

La préparation de la conférence de Bali était au centre des discussions des ministres européens de l'Environnement réunis à Luxembourg. Dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, ce dernier Conseil, sous présidence allemande, a vu l'adoption de trois accords politiques : la directive-cadre sur les déchets, la directive sur les normes de qualité environnementale dans le domaine de l'eau (adoptée à l'unanimité), le règlement sur l'interdiction d'exportation du mercure et sur le stockage de cette substance.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le communiqué du conseil à :

http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/envir/95230.pdf

□ *Le livre vert de la Commission européenne sur le changement climatique*

La Commission de Bruxelles lance une consultation sur la meilleure manière d'adapter l'Union européenne au changement climatique, dans un livre vert publié vendredi 29 juin et préparé par les

services de Stavros Dîmas. Elle contribue à la promotion du débat sur le changement climatique et à la présentation des différentes lignes politiques répondant à cette problématique. Elle propose des mesures peu chères comme la conservation de l'eau ou une nouvelle rotation des récoltes mais aussi des mesures coûteuses telles que le rehaussement des digues ou la relocalisation des ports.

Pour plus de détail sur le livre vert, consulter les pages suivantes :

<http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/127062.htm>

<http://www.etuc.org/a/3775>

Ce document est disponible au format pdf à :

http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/com/2007/com2007_0354fr01.pdf

❑ *Conférence internationale sur l'application de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau, Rome (Italie), du 8 au 10 novembre 2007.*



La prochaine conférence internationale «EURO-RIOB 2007», organisée par le Groupe des Organismes de Bassins Européens pour l'application de la Directive-Cadre, sera organisée à l'initiative du Ministère italien de l'Environnement et des Autorités de Bassin italiennes.

Les travaux se situeront dans la continuité des recommandations et décisions du Comité des Directeurs de l'Eau de l'Union Européenne et du Groupe Stratégique de Coordination animé par la Commission.

La Directive-Cadre sur l'Eau s'inscrit dès à présent dans une phase active et concrète d'application. L'objectif du RIOB est de permettre aux Organismes de Bassin de se rencontrer régulièrement, de manière informelle, pour échanger leurs expériences pratiques et trouver des solutions aux problèmes auxquels ils sont confrontés sur le terrain.

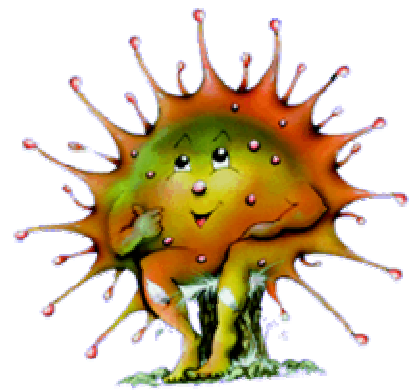
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Jean-François DONZIER à : riob2@wanadoo.fr

Toutes les informations utiles, les programmes et les communications proposées seront disponibles en continu sur le site Internet: www.riob.org

Parmi les actions du Pôle-relais Tourbières

❑ *Projet de réalisation d'un recueil sur les expériences de gestion des tourbières de moyenne montagne*

Ce travail sera effectué au Pôle-relais Tourbières de la fin 2007 au début 2009, et associerait les divers acteurs des tourbières des moyennes montagnes (des Vosges aux Alpes et au Massif Central), un volet particulier étant confié à la Communauté de communes de Frasne - vallée du Drugeon, co-initiateur de l'ouvrage. D'autres partenaires sont d'ores et déjà prêts à participer : enseignants et chercheurs des Universités de Grenoble et Saint-Etienne, Réserves Naturelles Nationales du Luitel et de Remoray, CEMAGREF de Grenoble, ENS Lyon, Conservatoires d'Espaces Naturels Rhône-Alpes, Auvergne et Languedoc-Roussillon, PNR des Vosges du Nord et du Morvan...



Des réflexions du Pôle-relais Tourbières et de ses correspondants ont permis de dégager les sujets suivants (liste non nécessairement exhaustive ou totalement définitive) :

- Un sujet de réflexion sur une problématique au choix (ex : une gestion dans quel but ?)
- Le retour d'expériences de restauration de tourbières dégradées
- L'utilité et les limites des tourbières de têtes de bassin pour la limitation des crues ou le soutien des débits d'étiage.
- La qualité de l'eau et le rôle des tourbières.
- Un suivi de l'évolution des sites de moyenne montagne présentés dans l'ouvrage de N. DUPIEUX
- Les suivis faune et flore du plateau de Frasne et de la vallée du Drugeon
- Un point sur les effets concrets sur le terrain des divers types de mesures de protection sur les tourbières
- Les arbres et la forêt dans les tourbières et les implications de gestion.
- L'utilité, les possibilités et les moyens du suivi climatologique sur tourbières de moyenne montagne.
- Les particularités de l'utilisation du pâturage sur les tourbières de moyenne montagne
- Les rapports hommes/tourbières actuels, passés et futurs en tourbières de moyenne montagne.
- Les impacts des sports d'hiver et des aménagements liés sur les tourbières.

Si vous souhaitez apporter votre contribution à l'un de ces sujets ou en proposer d'autres, n'hésitez pas à contacter Jérémie CHOLET à jeremie.cholet@pole-tourbieres.org ou au 03 81 81 78 64.

☐ *Les tourbières et les décharges : appel à expériences*

Ce n'est pas un secret : les zones humides en général, et les tourbières en particulier, ont longtemps eu une mauvaise réputation. L'homme a ainsi cherché divers moyens pour mettre à contribution ces écosystèmes « inutiles ». Le Pôle-relais tourbières a récemment recensé quatre cas de tourbières qui pâtissent de stockage de déchets à leurs abords, dans les Parcs Naturels Régionaux du Haut-Jura et du Morvan, en Meurthe-et-Moselle et en Haute-Saône.

Après consultation des gestionnaires, il est apparu que cette problématique spécifique soulevait bon nombre de questions techniques, en particulier en termes de réhabilitation.

Le Pôle-relais propose donc à toutes les personnes confrontées à ce problème de se faire connaître afin d'intégrer le réseau thématique que nous mettons en place, et de pouvoir y échanger informations et expériences. Nous vous remercions alors de bien vouloir prendre contact avec Francis Muller à : francis.muller@pole-tourbieres.org

Un dossier devrait être consacré à cette question dans le prochain numéro de l'*Echo des tourbières*.

☐ *Les tourbières et les éoliennes : appel à témoignages*

La Galice (Espagne), province riche en tourbières de couverture où près de 1000 éoliennes ont été installées, accueillera en avril 2008 un colloque portant sa réflexion sur les éoliennes en tourbières. Dans le cadre de ce projet, le Pôle-relais Tourbières a été mis à contribution pour rassembler d'éventuels témoignages sur des interactions tourbières / projets d'éoliennes en France. Si vous avez des informations susceptibles de nous intéresser ou d'être communiquées aux organisateurs de ce colloque, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec Francis Muller à : francis.muller@pole-tourbieres.org

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter un article s'y rapportant : 2007. *Peatlands, Energy and Climate Change IMCG Symposium on Windfarms on peatland / Santiago de Compostela (Spain), 27-30 April 2008*. IMCG Newsletter, n°2, juin, p. 25-26.

Retrouver cet article dans la lettre d'information de l'IMCG parue à l'adresse suivante : <http://www.imcg.net/imcgnl/pdf/nl0702.pdf>

Les tourbières en région

☐ AQUITAINE

Mise en application du Documents d'Objectifs sur les Tourbières de Mées (Landes)

Suite à l'élaboration du DOCOB sur ses tourbières, la commune de Mées se voit une nouvelle fois désignée pour mettre en œuvre les préconisations inscrite dans le cadre de la phase d'animation du contrat Natura 2000 d'une période de cinq ans. Soutenue par le CREN Aquitaine et l'ONF, elle s'engage dès à présent à valider et suivre ces mesures qui visent la régénération et l'entretien des milieux tourbeux. Une étude parallèle consistera en un suivi de la faune et la flore des zones tourbeuses et, par conséquent, l'évaluation de l'effet des mesures tout justes appliquées.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le DOCOB à :
<http://www2.aquitaine.ecologie.gouv.fr/docob.htm>

☐ AUVERGNE

La tourbière de Baracuchet : restauration expérimentale au cœur d'une ancienne fosse de tourbage datant de la seconde guerre mondiale

La tourbière de Baracuchet (Puy de Dôme), dont le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne, assure la gestion depuis maintenant 10 ans, a fait l'objet en août dernier d'un chantier de restauration expérimentale au cœur d'une ancienne fosse de tourbage datant de la seconde guerre mondiale. Ces travaux s'inscrivent dans la seconde année de mise en œuvre d'un contrat Natura 2000 signé fin 2005 entre le Conservatoire et le Préfet du département.

Suite à une étude préalable menée en 2006, le Conservatoire a sollicité l'intervention d'une entreprise spécialisée "Scop Sagne", qui a mis au point un tracteur chenillé de 3 tonnes à faible portance permettant des interventions sur des sites fragiles. Une surface de 120 m² a été creusée avec une lentille d'environ 40 m² de plus de 50 cm de profondeur et le reste en pente douce avec une profondeur moyenne de 30 cm. Plus de 40 m³ de tourbe ont été manipulés pour un poids total estimé à 60 tonnes. La tourbe extraite a été déposée en andain en bord de fosse afin d'assurer l'étanchéité d'une partie ouverte du front de taille et de limiter les déplacements au cœur de la tourbière ; facteurs non négligeables de dégradation.

Malgré des conditions climatiques peu favorables en raison d'une forte pluviométrie, le savoir faire de l'entreprise et la faible portance du tracteur chenillé au sol ont permis l'accès à la fosse, le franchissement d'un cours d'eau, le creusement dans la fosse et le bouchage d'un drain sans dégradation de la végétation. (Texte de Sylvie Martinant)

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Sylvie Martinant : sylvie.martinant@espaces-naturels.fr

☐ FRANCHE-COMTÉ

Chaucenne (Doubs) : une « rhizosphère » pour traiter les eaux usées

Le projet de réalisation d'une station de traitement des eaux usées par rhizosphère a été étudié lors du dernier conseil municipal de Chaucenne. L'agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse financera en partie ce projet. Les contraintes et les obligations liées à la zone humide protégée devront être prises en compte dans le processus d'implantation de la rhizosphère et celles liées un périmètre de protection du captage. La commune sera tenue de contrôler la future rhizosphère par la création d'une nouvelle zone humide. L'aménagement du site des lagunes permettrait de répondre à cette obligation.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la mairie de Chaucenne à :
mairie.chaucenne@wanadoo.fr

☐ ILE DE FRANCE

Chantier de sauvetage écologique dans la Tourbière de Brunoy (Essonne)

Le 25 août dernier, un chantier écologique a été lancé par le collectif « Sénart forêt du troisième millénaire » pour le sauvetage d'une tourbière acide à Brunoy. Les participants ont ainsi pu voir les premiers résultats de sa restauration que Michel Béal avait engagée en 1995 suite au boisement de la zone. Cette journée fut l'occasion de délimiter la zone protégée, d'effectuer et organiser des coupes sélective des saules, de créer des passages pour évacuer les branchages. Les objectifs de cette initiative ont été relevés avec succès mais sans doute faudra-t-il intervenir encore pendant une vingtaine d'années pour consolider cette tourbière.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le collectif Sénart forêt du troisième millénaire : senart+foret@free.fr ou ghbx@free.fr

□ LIMOUSIN

La tourbière de la Mazure, Royère de Vassivière (Creuse)

Après l'achèvement du plan de gestion en 2006, la tourbière de la Mazure a connu des travaux de bûcheronnage en février 2007 : le but consistait en la réouverture d'une partie du fond tourbeux afin de lutter contre la colonisation des saules et des bouleaux. La création d'un point de vue sur le ruisseau de Beauvais est venue s'ajouter à ce grand nettoyage. Deux conséquences à ces travaux sont à noter : la réouverture d'une ancienne pêcherie et la redécouverte de la station d'Andromède à feuilles de Polium non loin de la zone bûcheronnée. Les prochaines interventions suivront les directives du document d'objectifs « Vallée du Thaurion et affluents » réalisé dans le cadre d'un contrat Natura 2000 et validé en février dernier.

Pour plus d'informations, veuillez contacter : info@conservatoirelimousin.com

Le pâturage itinérant sur la Tourbière de Longeyroux (Corrèze)

Un projet de pâturage itinérant avait été lancé en 2006 afin d'investir une centaine d'hectares de terrain abandonné sur le site du Longeyroux. Se posait alors la question des porteurs et des financeurs du projet. Le dispositif Natura 2000 a été considéré à cet effet comme étant la solution à cette problématique : le contrat déposé par l'UPRA Brebis Limousine prétend à des aides à l'hectare nécessaire au financement d'un poste de berger durant cinq ans. D'autres communes aux alentours bénéficieront de ces aides. L'ensemble de ces terrains seront divisés en trois parties de 17 hectares avec pour chacun un parc fermé servant de remise pour les brebis le soir et le week-end. Ainsi, trois éleveurs mettront chacun à disposition 200 brebis alternativement pendant deux jours. Des visites guidées organisées par l'Office de Tourisme de Meymac intégreront ce projet qui pourrait alors s'appliquer à la Tourbière de la Mazure et à la zone Natura 2000 des « Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond-Pérêt Bel Air ».

Pour plus d'information, veuillez contacter le PNR de Millevaches en Limousin : avecmllevaches@avecmllevaches.com

□ LORRAINE

Tourbière de la Basse Saint-Jean : un bail de 99 ans

A quelques kilomètres de Baccarat, sur la commune de Bertrichamps, la tourbière la Basse Saint-Jean vient de faire l'objet d'une première départementale : la signature, pour l'euro symbolique, d'un bail emphytéotique de 99 ans. La commune confie ainsi la gestion de ses terrains au département qui a classé la tourbière de Bertrichamps comme espace naturel sensible (ENS).

D'ores et déjà, le conseil général va prendre en charge la réhabilitation de l'espace où se situait une décharge de détritus ménagers. En hauteur sur une butte, ce site permettra d'observer la tourbière au milieu de plantes locales replantées sur la décharge, telles que la bruyère ou la myrtille. Il sera ouvert au public, notamment aux personnes à mobilité réduite, en 2008. En parallèle, un inventaire de la faune

offrira une meilleure connaissance des animaux présents sur la tourbière. Suivra ensuite l'élaboration d'un plan de gestion avec la mise en oeuvre progressive de sentiers d'interprétation des milieux naturels. (Texte de P. COLSON)

Source : COLSON P. 2007. *Tourbière : un bail de 99 ans*. *Vivre la Meurthe-et-Moselle*, Conseil général de Meurthe-et-Moselle, avril, n°37, p. 7. Retrouver l'article à : <http://www.cg54.fr/cg54/pages/fr/912.htm>

❑ MIDI-PYRENEES

L'Ecole des Sagnes : seconde édition



Mardi 12 Février 2008, au lycée agricole de Touscayrats (Verdalle), dans le sud du Tarn, Rhizobiôme, coopérative de techniciens et gestionnaires de milieux naturels, organise la seconde édition de « *L'Ecole des Sagnes* ». Cet événement est la rencontre annuelle des gestionnaires de zones humides, adhérents du Réseau SAGNE Midi-Pyrénées-Tarn, et des partenaires financiers dont l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la Région Midi-Pyrénées, l'Etat ou encore le Conseil Général du Tarn.

Le thème de cette année : « *Les zones humides à votre service !* ».

Deux invités sont à l'honneur : Denis CHEISSOUX de France Inter qui viendra animer la table ronde et les débats, et Frédéric DENHEZ, journaliste scientifique et écrivain qui clôturera la journée par une conférence sur le thème : « *La nature, combien ça coûte ?* ». (Texte de Céline Thomas)

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à Céline THOMAS (Rhizobiôme) au 05 63 73 09 26 ou www.rhizobiome.coop

❑ PICARDIE

Un schéma Régional du Patrimoine naturel pour le Conseil régional de Picardie

Conscient des enjeux du développement durable, le Conseil régional de Picardie s'est engagé depuis mars dans un schéma Régional du Patrimoine naturel nécessitant une réorientation du développement économique et social en faveur de la biodiversité et du patrimoine naturel. Le Conservatoire des sites naturels de Picardie est mis à contribution du fait de son partenariat avec la Région, de son rôle et son expérience en matière de gestion des sites naturels.

Source : *Un schéma Régional du Patrimoine naturel pour le Conseil régional de Picardie. La lettre d'infos du Conservatoire des sites naturels de Picardie*, n°44, été 2007, p.4.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Eloïse BERTOGLI, chargée de mission Agenda 21, à : ebertogli@cr-picardie.fr

Les tourbières au-delà de nos frontières

❑ ALLEMAGNE

Un projet LIFE sur une vaste restauration de tourbières en Allemagne du nord

Le Hohes Moor (Allemagne du nord-ouest) fut autrefois un marais bombé atlantique typique : avec des épaisseurs de tourbe pouvant aller jusqu'à 5 mètres et un corps de tourbe s'étendant jusque sur 680 hectares, la zone n'a pas échappé à l'exploitation par l'activité extractive minimale et uniquement manuelle. Le lancement d'un projet LIFE en 2001 est l'occasion d'une étude des différentes étapes de sa dégénérescence et de



sa large gamme de biotopes. Les principaux travaux préparatoires de restauration avaient déjà été menés en amont du projet LIFE, en particulier après l'élaboration d'un plan de restauration en 1983. Après avoir instauré des mesures pour élever le niveau de l'eau, une planification d'actions plus ambitieuses fut approuvée en 2000 afin de préparer le terrain pour le travail de restauration.

Vous pouvez consulter le programme Life Nature à :

http://www.life-hohesmoor.niedersachsen.de/master/C16164098_L20_D0.html (en allemand)

❑ BELGIQUE



Le projet LIFE-Tourbières du Plateau de Saint-Hubert arrive déjà à son terme

Ce sont plus de 600 hectares de tourbières et de milieux humides qui auront été restaurés, d'octobre 2003 à septembre 2007, dans le cadre du programme LIFE-Tourbières du plateau de Saint-Hubert. Cette zone a bénéficié de travaux importants en termes d'élimination des régénérations ou des peuplements résineux, de restauration hydrique, de création d'habitats feuillus.

Un séminaire a été organisé les 15 et 16 septembre derniers au CRIE du Fourneau St-Michel pour faire part des résultats et perspectives à l'issue de ce projet LIFE de 4 ans, une occasion d'échange entre les différents collaborateurs et partenaires du projet.

Le programme est à votre disposition à :

http://biodiversite.wallonie.be/offh/life_tourbieres/Actualite/invit_colloq.pdf

Vous pouvez consulter le projet LIFE-Tourbières à :

http://biodiversite.wallonie.be/offh/life_tourbieres/

❑ ROYAUME-UNI

9 millions de livres sterling pour un grand projet de marais

Une réserve naturelle près de Peterborough a reçu 9 millions de £. Cette somme représente la plus grande concession jamais attribuée à un projet d'héritage en Angleterre. Les fonds versés feront la part belle à la faune en achetant 14,5 tonnes par kilomètre de terre et en reconstituant 70 kilomètres de fossés en un paysage de marécage. Le territoire deviendra un des plus grands projets de restauration de marais en Europe : il représente environ 74000 hectares de marécage situés entre la ville et le Huntingdon.

Pour plus d'informations, consulter les pages suivantes :

<http://www.cambridge-news.co.uk/news/city/2007/08/01/75bef851-a99f-4c50-8758-06ae7a6dc71b.lpf>

http://news.bbc.co.uk/2/hi/uk_news/england/cambridgeshire/6938971.stm

❑ SUISSE

Revitalisation de hauts-marais dans le canton de Neuchâtel

L'assèchement des marais dans le canton de Neuchâtel constituait une situation préoccupante telle que des travaux de grande envergure ont été lancés pour sauver la zone humide en voie de disparition. En effet, il devenait indispensable de revitaliser certaines tourbières très touchées, comme celles de la vallée de la Brévine ou des Ponts-de-Martel. L'Office de la conservation de la nature, le Service forestier cantonal et le bureau Ecoconseil poursuivent cette action de sauvetage par une phase de concrétisation avec le soutien financier de Pro Natura, Ligue suisse pour la protection de la nature. Une augmentation de la saturation hydrique indispensable à la vie des sphaignes a été opérée dans les zones tourbeuses afin de ralentir le processus prolifération de bouleaux. Une gestion efficace des drains et des zones tampon est primordiale pour respecter les engagements pris.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à Philippe Hadorn, chargé d'affaires à Pro Natura : mailbox@pronatura.ch

Expositions & manifestations

☐ FRANCE

Colloque « Faire de la reconquête des zones humides un enjeu partagé » (Agence de l'Eau Seine Normandie), le mardi 13 novembre 2007, Cité Internationale Universitaire, à Paris.

L'Agence de l'Eau Seine Normandie présente sa politique de préservation et de restauration des zones humides lors d'une journée inscrite dans le cadre de son 9^{ème} programme (2007-2011). Ce rendez-vous est l'occasion d'une prise de conscience et d'une mobilisation des acteurs locaux à partir de retours d'expériences afin d'assurer la bonne application de cette politique. La matinée abordera les zones humides d'un point de vue politique et juridique. L'après-midi s'organisera autour de trois tables rondes consacrées pour chacune à une directive de la politique des zones humides :

- l'animation locale, émergence de projets et sensibilisation.
- le gestionnaire dans l'arène des usages, concilier et convaincre ;
- optimiser les fonctionnalités des « infrastructures naturelles » que sont les zones humides.



Pour plus d'informations, contacter Ingrid Hubert (Ptolémée) à : aesn@ptolemee.com
Site Internet : www.ptolemee.com/aesn

Colloque « Les collections végétales vivantes : place et rôle de la conservation » (Association Française pour la Conservation des Espèces Végétales), du 28 au 30 novembre 2007, Parc Phoenix, à Nice.

L'AFCEV traitera dans son colloque des collections végétales vivantes en matière de stratégie de conservation, de connaissance, et d'éducation. Le 4^{ème} thème clôturera les débats en se penchant sur les solutions proposées pour renforcer la valeur et le rôle des collections. Tout au long de ce colloque, les Conservatoires et Jardins Botaniques seront mis à profit pour parler de leurs expériences en rapport avec la recherche, la gestion et la valorisation des collections auprès du grand public. Parmi les espaces végétales, il sera entre autre question des orchidées, des saules et des plantes carnivores.

Pour tout renseignement, contacter Alexandre Pierrel à : AFCEV@jardin-bota.uhp-nancy.fr
Le programme : <http://www.afcev.org/images/2EME%20CIRCULAIRE%20COLLOQUE%202007.pdf>



5^{èmes} Journées de l'Institut Français de la Biodiversité « Changement global, biodiversité et écosystèmes : vers quels services écologiques ? », du 3 au 6 décembre 2007, Centre international de congrès Vinci, à Tours.

Ces journées sont ouvertes à tous les scientifiques. Centrées sur la recherche scientifique en biodiversité, elles répondront à la question suivante : "Changement global, biodiversité et écosystèmes : vers quels services écologiques ?". Un séminaire de restitution à mi-parcours contribuera à l'avancement de l'appel à projets de recherche en biodiversité de l'Agence nationale de la recherche, lancé en 2005.

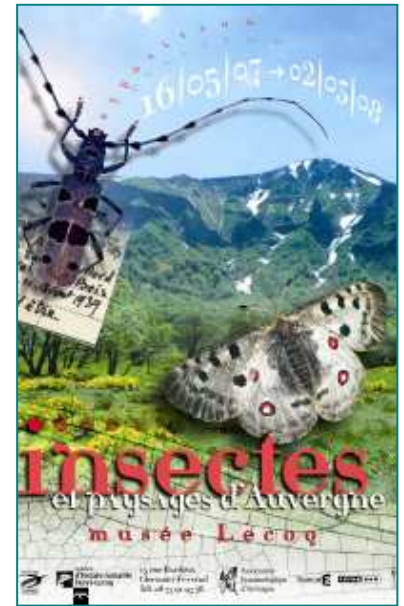
Pour plus d'informations, consulter la page suivante :

http://www.gis-ifb.org/actualite/5e_journees_de_l_ifb_3_6_12_2007_tours

Exposition « Insectes et paysages en Auvergne », jusqu'au 2 mars 2008, Muséum d'histoire naturel Henri-Lecoq, à Clermont-Ferrand.

En partenariat avec l'Association entomologique d'Auvergne, le Muséum d'histoire naturel de Clermont-Ferrand s'intéresse aux insectes dans leurs milieux : les coteaux secs, les espaces ouverts, les forêts, les zones subalpines ou encore les zones humides. Cette exposition présente de riches collections entomologiques ainsi que des œuvres des musées de la ville retraçant l'évolution des insectes de l'Antiquité à nos jours. Dans le cadre de cette thématique, des animations viennent s'ajouter :

- la Fête de la Science avec des conteurs Clermontois, le 13 et 14 octobre ;
- un cycle de conférence sur les coléoptères forestiers le 2 octobre (par B. Calmont), sur la pollinisation par les insectes le 6 novembre (par C. Reeb), sur la diversité des insectes ou l'impossible inventaire le 4 décembre (par B. Corbara), et enfin sur la coévolution des insectes et des figes le 15 janvier 2008 (par F. Kjellberg).



Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser au muséum à :

musee.lecoq@ville-clermont-ferrand.fr

Page dédiée au musée : <http://www.clermont-ferrand.fr/-L-exposition-temporaire-Insectes-.html>

□ IRLANDE



The International Peat Congress (IPC), du 8 au 13 juin 2008, à Tullamore.

Les congrès tenus au Québec (Canada) et à Tampere (Finlande) s'étant rapportés respectivement à la conservation des tourbières et à leurs bons usages, l'International Peat Society poursuit la réflexion en s'engageant sur le devenir des tourbières : les menaces et les opportunités qu'elles représentent y sont abordés. Ces journées tenues du 8 au 13 juin 2008 à Tullamore (Irlande) seront l'occasion d'examiner les effets du projet d'étude commun réalisé par IMCG (International

Mire Conservation Group) et IPS (International Peat Society). Ce congrès s'articule en neuf thèmes qui seront l'occasion d'une excursion pour chacun : la conservation des tourbières, la tourbe dans l'énergie, la tourbe en horticulture, l'agriculture dans les tourbières, les tourbières tropicales, les soins par la tourbe, les caractéristiques physiques, chimiques et biologiques de la tourbe, la restauration des tourbières et la sylviculture dans les tourbières.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter : ipc2008@abbey.ie

Site Internet : www.ipcireland2008.com

□ SUISSE

Congrès SWIFCOB 7 « Réseau biologique : de la théorie à la pratique » (Swiss Forum), le vendredi 9 novembre 2007, Musée d'histoire naturelle, à Berne.

La 7ème édition du Swiss Forum sur la Conservation Biologique SWIFCOB a pour objectif d'analyser le potentiel des mises en réseau et leurs limites sur la base des connaissances scientifiques et des contrôles d'efficacité effectués dans la pratique.

Les questions suivantes sont au centre du congrès : quels corridors sont prévus ou existent-ils déjà pour les végétaux et les animaux ? Comment les bases théoriques sont-elles intégrées dans la réalisation pratique ?

En quoi se caractérise une interconnexion efficace? Où résident les lacunes et les questions encore ouvertes, auxquelles les chercheurs doivent apporter d'urgence une réponse ?

L'allemand et le français seront utilisés durant le congrès. Il comporte trois parties :

- contexte théorique et scientifique ;
- stratégies et programmes actuels ;
- expériences et acquis de la recherche et de l'application.

Le programme est disponible au format pdf à l'adresse suivante :

<http://www.biodiversity.ch/events/swifcob/swifcob7/documents/SWIFCOB07.pdf>

Exposition « La tourbe, or brun du Jura », du 1^{er} avril 2007 au 27 février 2008, Musée Paysan et Artisanal, à La Chaux-de-Fonds.



En collaboration avec le Centre Nature des Cerlatez, le Musée Paysan et Artisanal de La Chaux-de-Fonds se penche sur le cas des tourbières et plus particulièrement de la tourbe afin de rafraîchir la mémoire du terroir jurassien. Ce biotope omniprésent dans les paysages jurassiens est protégé et interdit à l'exploitation depuis vingt ans, suite à sa surconsommation en tant que combustible pendant les deux guerres. L'exposition explore le passé en abordant ses moyens d'exploitation passés et sa commercialisation. Une multitude d'objets et de souvenirs sont exposés pour témoigner de ce passé révolu.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le musée à : musee.paysan.artisanal@ne.ch

→ Pour tous contacts sur ce bulletin d'information (inscription, réactions, annulation d'inscription, communication d'informations...) :

tourbieres-infos@pole-tourbieres.org

→ Pour vos recherches d'informations sur les tourbières (bibliographies, personnes-ressources...), n'hésitez pas à prendre contact avec le centre de documentation du Pôle-relais Tourbières :

sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

***Tourbières-Infos* est une publication du Pôle-relais Tourbières**

Directeur de la publication : Pascal Vautier

Rédaction : Audrey Pochon

Ont contribué à ce numéro : Jérémie Cholet, Philippe Colson, Hervé Cubizolle, Sylvie Martinant, Francis Muller, Céline Thomas

Comité de lecture : Francis Muller, Olivier Manneville, Bruno Mounier, Pascal Vautier, Alain Salvi

Pôle-relais Tourbières

Fédération des conservatoires d'espaces naturels

32, Grande rue

25000 BESANCON

Tél : 03. 81.81.78.64

Fax : 03.81.81.57.32

pole.tourbieres@enf-conservatoires.org

<http://www.pole-tourbieres.org>

Le Pôle-relais Tourbières est animé par la *Fédération des conservatoires d'espaces naturels*, dans le cadre du *Plan d'Action interministériel en faveur des Zones Humides*.



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DURABLES

**Direction Régionale de l'Environnement
FRANCHE-COMTÉ**

